

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 novembre 2023,

L'artisanat en 1^{ère} ligne des transformations : Mobilians s'engage pour lui apporter ses forces.

Ce mardi 14 novembre a eu lieu à Paris la première édition du Club de l'Artisanat, organisé par MOBILIANS. Un premier rendez-vous dédié au rôle essentiel des entreprises du commerce et de la réparation (voitures, motos, vélos, véhicules industriels et collectifs) largement implantées dans nos territoires.

Mobilians souhaite par la création de cet événement institutionnelle rassembler les acteurs de la Branche des services de l'automobile et des mobilités autour d'une demi-journée de discussion et de réflexion avec les décideurs et les observateurs.

« Cet évènement institutionnel imaginé par MOBILIANS marque le point de départ d'un rendez-vous trimestriel. Si cette première édition est parisienne, de prochains rendez-vous auront lieux en région, au plus près des artisans, a souligné Francis Bartholomé, Président de MOBILIANS ; ce Club de l'Artisanat se donne pour mission de mettre en lumière les spécificités, les forces et les attentes d'un tissu d'entreprises essentielles au devenir des mobilités dans nos territoires ».

Pour tenter d'appréhender les défis du secteur, deux premières thématiques ont été abordées lors de cet événement de lancement.

La transformation du parc, transformation des compétences

La transformation du parc automobile constitue un enjeu majeur à moyen terme pour l'Artisanat, et implique des transformations, déjà en cours mais également à venir, en termes de compétences.

L'électrification, l'évolution technologique des véhicules, la connectivité ont pour conséquence une absolue nécessité de montée en compétences, c'est pourquoi des dispositifs de formation sont mis en œuvre et adaptés pour accompagner ces changements.

Les artisans se doivent d'intégrer ces évolutions en matériel et en formations le plus tôt possible, autant pour préparer l'avenir que pour recruter et fidéliser leurs salariés.

L'impact de l'inflation sur l'entreprise artisanale

Le modèle actuel assure la rentabilité des entreprises par la combinaison des marges sur main d'œuvre et sur pièces et produits. Cet équilibre est remis en cause notamment par la maintenance des véhicules électriques – avec moins de pièces –, et par l'usage de la PIEC, où des adaptations de modèle vont devoir s'opérer.

Les entreprises subissent également de plein fouet les effets de l'inflation : augmentation du coût de l'énergie, coûts des matières premières, de la main d'œuvre. MOBILIAN les accompagne depuis le début de cette crise, notamment auprès des pouvoirs publics, pour trouver les dispositifs adéquats qui trouvent une réponse à ces enjeux.

En 2024, le Club de l'Artisanat se déroulera en région :

De nouvelles thématiques seront abordées lors des prochains rendez-vous du Club de l'Artisanat que MOBILIAN qui se délocalisera en région pour être au plus près des artisans et entrepreneurs.

« MOBILIAN accompagne la transformation de nos entreprises face aux enjeux de demain, a conclu Xavier Horent, Délégué Général de MOBILIAN. À l'image de la nouvelle campagne nationale grand public « [Un monde à faire tourner](#) » qui fédère tous les acteurs de la mobilité (auto-moto-camion-vélo), ce Club de l'Artisanat a vocation à réunir l'ensemble des forces vives (institutionnels, équipementiers, sociétés de services, organisations professionnelles...) auprès de ces précieux entrepreneurs du quotidien qui prennent des risques chaque jour en recrutant, en investissant, en formant mais aussi en innovant. »

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.